

## Regards croisés sur la maturité bilingue français-allemand à Genève et à Wohlen

Par Laetitia Houlmann, responsable du thème immersion (laetitia.houlmann@zemces.ch)



La maturité bilingue a le vent en poupe. Reconnue au niveau fédéral depuis 2004, elle est aujourd'hui régie par le *Règlement de la Commission suisse de maturité pour la reconnaissance de maturités cantonales bilingues* qui impose un certain nombre d'exigences aux cantons (langue d'immersion, nombre de disciplines et durée de l'enseignement immersif, dotation horaire et définition de deux modèles reconnus). Toutefois, une grande marge de manœuvre leur est laissée sur d'autres aspects, notamment lorsqu'il s'agit de s'assurer que les qualifications linguistiques et didactiques des enseignantes et des enseignants sont adéquates. Par ailleurs, les disciplines enseignées en immersion dépendent fortement des enseignantes et enseignants compétents disponibles et varient d'un établissement à l'autre.

Y a-t-il donc autant de maturités bilingues que d'écoles ? Existe-t-il des différences marquées entre la Suisse romande et la Suisse alémanique ?

Pour en avoir le cœur net, une immersion s'impose ! Le collège de Candolle à Genève et la Kantonsschule de Wohlen en Argovie font partie des 110 gymnases proposant une ou plusieurs filières bilingues<sup>1</sup>. A Genève, la maturité bilingue est régie au niveau cantonal par la *Directive concernant la maturité mention bilingue au Collège de Genève*<sup>2</sup>, tandis qu'en Argovie, ce sont les établissements scolaires eux-mêmes qui édictent leurs règles<sup>3</sup> à l'exception des conditions d'admission qui sont définies dans la *Mittelschulverordnung*<sup>4</sup>.

### La maturité français-allemand au Collège de Candolle

Le Collège de Candolle est situé dans la périphérie de Genève, la maturité bilingue français-allemand est proposée depuis 2003. Aujourd'hui, pas moins de 10 branches sont enseignées en immersion par autant d'enseignant-e-s. Petra Leimlehner Antonazzo, enseignante d'allemand et d'histoire, œuvre depuis 15 ans dans la filière bilingue. Pour elle, le défi principal pour l'enseignement de l'histoire en immersion est « d'aider les élèves à **comprendre le cours et les sources**, ainsi que de les **encourager à parler systématiquement allemand** ». Pour faire face à la complexité des sources (vocabulaire spécifique aux différents sujets traités et structure grammaticale), elle pense qu'il « est **nécessaire de bien connaître le contenu du programme d'allemand (la branche)** afin de compléter leurs connaissances et expliquer/reprendre différentes notions grammaticales ainsi que le vocabulaire censé être su pour

<sup>1</sup> SEFRI (2019), <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/maturite.html>

et OFS (2020): <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science.gnpdetail.2021-0031.html>

<sup>2</sup> <https://www.ge.ch/document/directive-concernant-maturite-mention-bilingue-au-college-geneve>

<sup>3</sup> <https://www.kanti-wohlen.ch/gymnasium/immersion-zweisprachige-maturitaet>

<sup>4</sup> [https://gesetzsammlungen.ag.ch/app/de/texts\\_of\\_law/423.123](https://gesetzsammlungen.ag.ch/app/de/texts_of_law/423.123)

permettre de comprendre les textes ». Elle fournit aux élèves des stratégies de compréhension écrite pour les aider à mieux repérer les éléments essentiels des sources.

Le suivi de deux heures de cours offre déjà un bon aperçu de l'ambiance qui règne en classe. Même un vendredi en fin d'après-midi, les élèves sont motivés et participent volontiers. On observe d'importantes différences de niveau à l'oral entre les un-e-s et les autres. L'enseignante parle lentement et articule bien ; à plusieurs reprises, elle fait des parenthèses linguistiques ou grammaticales. Les questions de vocabulaire de la part des élèves sont fréquentes, et toujours traitées avec patience et bienveillance. Les élèves sont invités à lire à haute voix, et leur prononciation est corrigée.

Les motivations des élèves à choisir cette filière sont assez variées. Y figurent en particulier les perspectives d'études supérieures en Suisse alémanique, l'utilité de l'allemand dans le monde professionnel et la volonté de suivre un cursus plus exigeant. Beaucoup avaient également débuté en classe bilingue avant le collège et souhaitaient poursuivre dans cette voie. Des raisons pratiques ont aussi été évoquées : un élève souhaitait par exemple suivre la filière bilingue avec l'anglais, mais aurait dû traverser la ville.

Plusieurs élèves regrettent que le choix de certaines options soit limité pour la filière bilingue, en particulier le niveau de maths : « J'ai été forcée de suivre un cours de maths 2, bien que je souhaiterais être en maths 1, car il n'est pas possible d'ouvrir une classe de maths 1 ». Un autre élève d'ajouter « [Il faudrait] prévenir que pour avoir à la fin la maturité bilingue cela implique de faire des choix 'obligatoires'. Notamment si on prend maths 1 en 1ère on devra passer, en 2e, en maths 2 ». Par ailleurs, certain-e-s auraient préféré bénéficier d'un cours d'allemand séparé de leurs camarades non-bilingues, comme le note cet élève particulièrement motivé : « A partir de la deuxième j'ai fait le choix de prendre l'OS supplémentaire allemand. Cependant ce choix n'est pas obligatoire. En première, en cours d'allemand, j'étais mélangé avec d'autres élèves qui n'étaient pas en bilingue et n'avaient pas un très bon niveau. Je me suis ennuyé pendant cette année. Le but serait d'avoir des cours d'allemand à la hauteur de la filière bilingue et plus exigeants que les cours de discipline fondamentale ».

## La maturité allemand-français à la Kantonsschule de Wohlen

A la Kantonsschule de Wohlen, dans le canton d'Argovie, la maturité bilingue allemand-français a été introduite en 2001. A l'origine, cette filière était très populaire : jusqu'à environ 50% des élèves fréquentaient les classes d'immersion français. Néanmoins, lorsqu'il a été possible de choisir l'anglais, les inscriptions pour le français ont commencé à s'éroder, sachant pourtant qu'il s'agit du seul gymnase du canton à proposer cette option. Cette situation est symptomatique de la tendance qui prédomine en Suisse alémanique<sup>5</sup>.

Martin Steiner est enseignant d'anglais et d'histoire ; il enseigne l'histoire en français. A l'inverse de Mme Leimlehner Antonazzo, M. Steiner n'est pas francophone et n'est pas enseignant de français. Mais son français est parfait. Il parle d'ailleurs à un rythme soutenu et donne relativement peu de traductions en allemand. Selon lui, « Le français n'étant pas la langue maternelle des élèves, une aide supplémentaire est nécessaire sous forme de fiches qui expliquent les termes et les rendent compréhensibles en conséquence.

**Il s'agit de moduler la langue à l'oral et à l'écrit de manière à ce qu'une communication significative puisse avoir lieu sans devoir trop affaiblir le contenu ».** Il tire un bilan très positif de l'enseignement bilingue. Les examens effectués jusqu'à présent montrent que les étudiantes et étudiants sont capables de comprendre et de formuler une synthèse des contenus couverts.

Martin Steiner constitue ses propres dossiers d'histoire pour les élèves ; pour la vue d'ensemble, il utilise les chapitres, tâches et objectifs d'apprentissage d'un outil pédagogique français et d'un outil pédagogique allemand-français. Pour l'histoire de la Suisse, il se base sur le Dictionnaire historique de la Suisse. En outre, il fait lire à ses élèves des articles sur des sujets historiques (par exemple tirés du « Monde diplomatique ») et active leurs compétences au moyen de diverses sources audiovisuelles, notamment des reportages de la RTS.

---

<sup>5</sup> En Suisse alémanique, il existe 66 filières allemand-anglais et 24 filières allemand-français. En comparaison, la Suisse romande compte 32 filières français-allemand et 13 français-anglais.

Concernant les motivations des élèves, la première raison invoquée est l'utilité du français dans le monde professionnel. Viennent ensuite la perspective d'étudier en français et la volonté de suivre une filière plus exigeante. Cela rejoint les motivations des élèves de Genève. Enfin, l'amour du français est même mentionné à une reprise. Par contre, aucun-e n'avait suivi une filière bilingue avant le gymnase.

## Profils et défis similaires, conditions cadres différentes

Si d'autres école d'Argovie ont des conditions d'admission formelles, par exemple un séjour linguistique, ce n'est pas le cas à Wohlen. Selon Martin Steiner, cette absence de restrictions d'admission est une bonne chose. La situation est différente à Genève où une moyenne d'au moins 4,8 en français et dans la langue d'immersion est requise. De plus, les élèves doivent avoir 4,5 à la fin de la 1<sup>ère</sup> année en français, critère que de nombreux élèves regrettent vivement : « certains bons élèves qui parlent parfaitement allemand et qui ont tout à fait les capacités de rester en bilingue sont obligés d'abandonner la filière à cause de cette condition ». Malgré ces différences, le profil des élèves est similaire. Au Collège de Candolle, Mme Leimlehner Antonazzo les qualifie de « motivés et travailleurs ». Elle ajoute qu'ils « font leurs devoirs, respectent les délais pour la reddition des travaux, préparent bien leurs épreuves et cherchent à s'améliorer ». A Wohlen, l'immersion français est également choisie par les élèves ayant d'excellentes notes au secondaire I. Selon M. Steiner, ce sont des classes « passionnantes, motivées, colorées et très performantes ». Comme à Genève, « les étudiants veulent se donner dès le départ un profil légèrement différent, plus exigeant. Ils sont pour la plupart disposés à assumer l'effort linguistique supplémentaire ». A l'inverse, l'immersion en anglais attirerait en partie des opportunistes, parce qu'elle est « à la mode ».

Le principal défi au niveau de l'enseignement/apprentissage est le même de part et d'autre de la Sarine, que ce soit pour les enseignant-e-s ou les élèves. Il s'agit de la transmission et de la compréhension des notions et termes techniques propres à la discipline. L'apprentissage pour les examens prend plus de temps, car il faut non seulement maîtriser les sujets traités, mais aussi le vocabulaire correspondant. Les élèves constatent que leur vocabulaire est parfois trop restreint pour formuler des réponses détaillées et nuancées. Même comprendre les consignes d'exercices peut se révéler ardu. La difficulté dépend toutefois de la branche : comprendre un texte en philosophie et apprendre des mots techniques spécifiques en biologie ou en physique constituent des défis particuliers selon les élèves.

## Conclusion

La comparaison de deux cantons, respectivement de deux écoles, ne suffit bien entendu pas à se faire une image complète des diverses pratiques et configurations possibles à l'échelle de la Suisse, ainsi que des multiples défis rencontrés. Mais cette expérience, en mettant en évidence certains points communs et différences, soulève des questions utiles à la réflexion sur le développement de l'enseignement et la formation des enseignant-e-s dans les filières bilingues. Par exemple :

- Au vu des **profils très variés des enseignant-e-s** et de la liberté laissée aux cantons de juger de leur aptitude à enseigner en immersion, serait-il souhaitable d'établir des critères et de mettre en place des formations coordonnées à l'échelle nationale ?
- Des **critères d'admission** formels sont-ils véritablement nécessaires ? le critère de la motivation et de la disposition à suivre un cursus plus exigeant ne devrait-il pas suffire ?
- Le développement à l'échelle nationale/intercantonale de **matériel pédagogique** pour les disciplines enseignées en immersion pourrait-il favoriser l'apprentissage des notions techniques et du vocabulaire spécifique ?

Il ne s'agit bien entendu pas ici d'uniformiser l'enseignement et les cursus, mais de renforcer le dialogue, de s'inspirer des réussites des uns et des autres et de mutualiser les efforts réalisés aux niveaux des écoles et des cantons, afin de faciliter la tâche des enseignant-e-s tout en garantissant une qualité équivalente des diplômes délivrés. Ceci vaut naturellement pour toutes les combinaisons linguistiques, mais la question se pose de savoir s'il ne faudrait pas promouvoir encore davantage l'enseignement par immersion dans les langues nationales, et comment y parvenir.

## Annexe : Critères, disciplines et séjours linguistiques (Maturité bilingue modèle A)

	KS Wohlen (Argovie)	Collège de Candolle (Genève)
<b>Critères d'admission et de passage</b>	<p>Pas de critères formels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affinité pour les langues</li> <li>- Capacité à obtenir de bons résultats</li> <li>- Disposition à faire des efforts supplémentaires</li> <li>- Restrictions d'admission : légalement possibles</li> </ul> <p><u>Aufnahme in zweisprachige Lehrgänge (§ 28 der Aargauer Mittelschulverordnung)</u></p> <p>1) Schülerinnen und Schüler, die in die 1. Klasse des Gymnasiums eintreten, können im Rahmen der verfügbaren Plätze in einen zweisprachigen Lehrgang aufgenommen werden.</p> <p>2) Übersteigen an einer Schule die Anmeldungen die Anzahl Plätze, entscheidet die Schulleitung über die Aufnahme nach Massgabe der Leistungen im Zeugnis der 3. Klasse der Bezirksschule oder in der Aufnahmeprüfung und aufgrund schulorganisatorischer Gegebenheiten.</p> <p>3) Über die Vergabe von im Lauf eines Lehrgangs frei werdenden Plätzen entscheidet die Schulleitung aufgrund der Leistungen in den Promotionsfächern.</p>	<p><u>Critères d'admission :</u> Une moyenne de <math>\geq 4.8</math> en français et dans la langue d'immersion choisie.</p> <p><u>Critères de poursuite :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À la fin de la 1<sup>ère</sup> année : une moyenne de <math>\geq 4.5</math> en français et dans la langue d'immersion choisie</li> <li>- À la fin de la 2<sup>ème</sup> et de la 3<sup>ème</sup> année : une moyenne de <math>\geq 4.5</math> dans la langue d'immersion DF (4.0 en OS)</li> </ul>
<b>Disciplines enseignées en immersion</b>	<p>1<sup>ère</sup> année : maths 2<sup>ème</sup> année : maths, biologie 3<sup>ème</sup> année : maths, biologie, histoire 4<sup>ème</sup> année : maths, histoire</p>	<p>1<sup>ère</sup> année : sensibilisation et immersion progressive 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> année : les cours sont dispensés en langue d'immersion dans au moins trois disciplines non linguistiques comptant pour la maturité.</p> <p>L'étude de la langue d'immersion au niveau de l'option spécifique ou de l'option spécifique supplémentaire est recommandée durant le parcours gymnasial.</p> <p>Chaque établissement scolaire définit les disciplines enseignées en immersion pour la nouvelle volée.</p>
<b>Travail de maturité</b>	<p>Aucune exigence concernant la langue du travail de maturité. La grande majorité des élèves le rédigent en allemand.</p>	<p>Le travail de maturité rédigé et présenté dans la langue d'immersion est encouragé.</p>
<b>Séjours ou échanges linguistiques</b>	<p>Pas obligatoire, mais encouragés. En 2<sup>ème</sup> année, de nombreux élèves effectuent des séjours d'un ou de six mois (principalement individuellement, plus rarement en groupe). En immersion français, la proportion est supérieure à la moyenne et varie d'environ un quart à un tiers.</p>	<p>Recommandés en 2<sup>ème</sup> ou en 3<sup>ème</sup> pendant l'été et/ou jusqu'à fin octobre</p>